



**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION
D'ORGANISMES ETRANGERS DE MAINTENANCE
DES AERONEFS
N° : CN-E 17/15**

Le présent certificat d'homologation est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Joumada II 1422, de l'arrêté 544-00 du 05 Chaabane 1421, en application de la procédure DAC P-DSA-1027-AIR fixant les conditions d'homologation et de surveillance continue des organismes étrangers de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

**L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS
TURK HAVA YOLLARI TEKNİK A.S. (TURKISH TECHNIC)**

Sanayi Mahallesi Havaalanı İç Yolu Caddesi,
Sabiha Gökçen Havaalanı E Kapısı No:3 Pendik
İstanbul, TURKEY

Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir les produits répertoriés dans la fiche de données associée jointe en annexe et à délivrer des certificats libératoires et des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent certificat :

1. est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE et le supplément du MOE validé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance homologué reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur.
4. reste valide tant que le certificat d'agrément de TURK HAVA YOLLARI TEKNİK A.S. (TURKISH TECHNIC) EASA.145.0276 est valide;
5. Reste valide tant que l'exploitant marocain justifie que les organismes marocains agréés à cet effet ne peuvent assurer l'entretien des produits répertoriés dans la fiche des données associée.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent certificat est valable jusqu'au 03/11/2019 tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date de délivrance : 02/11/2018

Signature :
MOUNJ Halid
Directeur de l'Aéronautique Civile



FICHE DE DONNEES ASSOCIEE 01/01
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'HOMOLOGATION N° : CN-E 17/15
AU NOM DE : TURKISH TECHNIC
SITE : Atatürk Airport (IST) / İstanbul

| CLASSE | CATEGORIE | LIMITATION | LIMITATION | |
|------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|------------|-------|
| | | | BASE | LIGNE |
| Aéronefs | A1 Avions de 5700 Kg et plus | • B767-200/300 (GE CF6-80C2) | X | X |
| | | • B737-300/400/500(CFM56-3series) | - | X |
| | | • B737-600/700/800/900(CFM56-7series) | - | X |
| Eléments autres que Moteurs et APU | NC | NC | | |
| Opérations spécifiques | NC | NC | | |

Date de délivrance : 02/11/2018

Signature :

MOUNJI Khalid

Directeur de l'Aviation Civile



N° 001925